

Département Réseaux & Télécommunications

(Mont de Marsan)

IUT DES PAYS DE L'ADOUR UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR



Sujet ou thème de stage Étudiants BUT R&T (2ème/3ème année)

Objet du document :

L'objet de ce document est de **formaliser la proposition de travail** faite par l'industriel à l'étudiant. Ce document n'a aucun caractère contractuel.

Pour l'équipe pédagogique et l'étudiant, il s'agit :

- → de vérifier l'adéquation entre la formation reçue à l'IUT et le sujet proposé par l'entreprise,
- → de vérifier que le niveau scientifique, technique et humain correspond à celui que l'on est en droit d'attendre d'un postulant au D.U.T. Réseaux et Télécommunications. Le niveau attendu ne doit pas être celui d'un élève ingénieur ; il doit être cependant supérieur à celui d'un bachelier.

Il s'agit pour l'entreprise:

- → de s'assurer du niveau de l'étudiant qu'elle accueille et de ses capacités,
- → de déterminer les résultats qu'elle est en droit d'attendre du stagiaire en fonction du sujet proposé- ce qui est parfois difficile pour un industriel dont la vocation n'est pas de connaître parfaitement toutes les formations nationales.

Procédure:

Pour que cette formalisation soit possible, une procédure a été mise en place au département R&T de Mont de Marsan. Elle consiste à suivre les étapes suivantes :

- 1. L'étudiant rencontre son tuteur après un entretien téléphonique. Son tuteur (ou responsable dans l'entreprise) lui propose un sujet (ou à défaut un thème) et décrit ce sujet sur le document présent. Lors de cet entretien il peut s'informer du programme et du niveau de la formation. Il peut aussi contacter directement le responsable des stages (Manuel Munier 05 58 51 37 00, manuel.munier@univ-pau.fr)
- 2. Ce document est rapporté à l'équipe enseignante qui décide si le sujet respecte les deux conditions précitées. Dans le cas ou le sujet est approuvé (99% des cas), le responsable des stages remet à l'étudiant une convention signée par l'IUT, que l'industriel devra signer à son tour et renvoyer à l'IUT. Dans le cas où le sujet n'est pas validé par l'équipe enseignante, il peut être modifié en accord avec l'entreprise.

Avertissement et conditions particulières :

Ce document n'a aucun caractère officiel. Le fait de proposer un sujet déterminé n'engage pas l'industriel à proposer précisément ce sujet dans les conditions décrites dans ce document. Il est bien sûr possible que lors de l'arrivée de l'étudiant, les besoins de l'entreprise aient évolué.

Il est aussi possible que l'entreprise ne puisse pas connaître avec précision ses besoins plusieurs semaines avant le début du stage. Dans ce cas, il est demandé au tuteur de proposer un ou plusieurs thèmes.

Ce document ne doit pas être considéré comme un contrat, mais plutôt comme un moyen permettant à la fois à l'industriel et à l'étudiant d'avoir une vision commune du travail à effectuer.

Tél.: 05 58 51 37 00



Département Réseaux & Télécommunications

(Mont de Marsan)





Fax: 05 58 51 37 37

Tél.: 05 58 51 37 00

Proposition de stage − BUT2 □ BUT3 □		
Nom de l'étudiant :	Prénom étudiant :	
Entreprise :	Nom tuteur :	Tel:
Sujet proposé : Si aucun sujet précis ne peut être propo	osé, des thèmes doivent être évoqués	précisément
Résultats attendus : (réalisations,	documents, tests, etc)	
Matériel mis à la disposition du sta	ngiaire :	
Encadrement prévu :		

Document Coordonnées

Coordonnées officielles de l'étudiant :
Adresse:
Tel:
Portable :
Totable.
Coordonnées de l'étudiant pendant le stage :
Adresse:
Tel:
161.
Coordonnées complètes de l'entreprise :
Adresse:
Tel:
Fax:
Portable Tuteur :
<u>Validation</u> : signature de M.Munier